

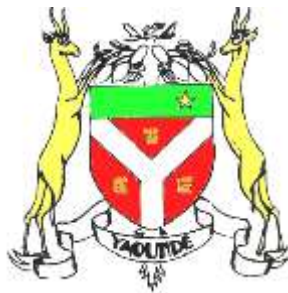
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE  
YAOUNDE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET  
DU BUDGET



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,  
FINANCIAL AND BUDGET  
AFFAIRS

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUY/CIPM/22 DU 03/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES AVEC SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU DANS LA VILLE DE YAOUNDE

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,  
Exercices 2022 et suivants, Ligne 221 120 : Aménagements voies et réseaux d'eau et  
électricité**

#### 1. Objet de l'appel d'offres

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de huit (08) forages avec système de purification d'eau dans la Ville de Yaoundé notamment dans les sites suivants : Nkolondom, Afanoyoa I, Olezoa (arborétum), Afanoyoa II (Meyo), Nkolmesseng, Nkolnkoumou, Yaoundé II et Yaoundé VI.

#### 2. Consistance des travaux

Les travaux pour chaque forage comprennent notamment :

- les études préliminaires ;
- l'installation de chantier ;
- les travaux de foration ;
- la construction du Château d'eau ;
- la fourniture et installation du cubitenaire ;
- la fourniture et mise en place du générateur solaire ;
- la fourniture et mise en place de la pompe immergée ;
- la fourniture et mise en place d'un système de purification ;
- l'aménagement du terre-plein ;
- les tests de fonctionnement et de distribution d'eau ;

- la formation du personnel utilisateur y compris toutes sujétions.

### **3. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

### **4. Allotissement**

Ces travaux sont répartis en deux (02) lots ci-après définis :

- Lot 1 : Afanoyoa I, Olezoa (arborétum), Nkolnkoumou, Yaoundé II et Yaoundé VI ;
- Lot 2 : Afanoyoa II (Meyo), Nkolmesseng, Nkolondom.

### **5. Coût prévisionnel**

Les coûts prévisionnels à l'issue des études préalables sont les suivants :

- Lot 1 : Cent soixante-quatre millions (164 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) francs CFA TTC ;

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux de construction de forage avec châteaux d'eau et dans la purification de l'eau.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2022 et suivant, Ligne 221 120 : Aménagements voies et réseaux d'eau et électricité.

### **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant de trois millions (3 000 000) FCFA pour le lot 1 et d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroun Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

## **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **11. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage porte 223, du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **09/02/2023** à 13 heures précises et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AONO/CUY/CIPM/22 DU 03/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE  
FORAGES AVEC SYSTÈME DE PURIFICATION D'EAU DANS LA VILLE DE  
YAOUNDE. »**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **09/02/2023** à 14 heures dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig Belibi (Rue PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

### **14. Critère d'évaluation**

#### 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- d) Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- e) Absence de la possession en propre du camion pour forage d'eau ou machine de forage d'eau et le kit complet pour les essais de pompage dans la liste du matériel ;
- f) N'avoir pas effectué au cours des cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020,2021) des travaux de forage avec châteaux d'eau (ou similaires) d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) pour le lot 2. Les références de l'année 2022 seront prises en compte ;
- g) Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant.

#### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- La qualité de la note méthodologique ;
- La qualité du personnel clé ;
- Les moyens matériels ;
- Le système de purification ;
- La garantie
- Entretien et maintenance.

### **15. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins « *disante* ».

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du Bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent Avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**N.B: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

Yaoundé, le 03/01/2023

### **Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics/CUY ;
- Affichage ;
- SOPECAM.